



**HAL**  
open science

## Jacques Ferrand, la Mélancolie érotique et la censure des théologiens toulousains

Didier Foucault

► **To cite this version:**

Didier Foucault. Jacques Ferrand, la Mélancolie érotique et la censure des théologiens toulousains. Pierre C. Lile. “ Histoire de la folie – II ”, 17, Cahiers du Centre d’étude d’histoire de la médecine, 2009. halshs-01008743

**HAL Id: halshs-01008743**

**<https://shs.hal.science/halshs-01008743>**

Submitted on 17 Jun 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Didier Foucault**

Université de Toulouse (Université de Toulouse-Le-Mirail), Laboratoire Patrimoine littérature histoire (PLH, EA 4153)

## Jacques Ferrand, la « mélancolie érotique » et la censure des théologiens toulousains

Publié dans : « Histoire de la folie – II », *Cahiers du Centre d'étude d'histoire de la médecine*, dir. Pierre C. Lile, 2009, n°17, p. 39-61.

En l'an mil six cent et quatre, au mois de mai, dans la ville d'Agen, lieu de ma naissance, je reconnus les amours d'un jeune écolier natif du Mas-d'Agenais, envers une belle fille de son hôtesse, qui fut le premier malade auquel j'ordonnais après mon doctorat. Il se plaignait seulement de ce que depuis quinze jours il ne dormait en façon quelconque, qu'il ne trouvait aucun repos de jour ni de nuit en lieu qu'il fût, ne se plaisait à rien du monde [...], ne se plaisait à boire ni à manger. Je remarque cependant son visage pâle, les yeux enfoncés, le reste du corps en son embonpoint<sup>1</sup>, qui peu auparavant j'avais remarqué à Toulouse jovial et folâtre [XI, 74]<sup>2</sup>...

À quelques siècles d'intervalle, à lire ces lignes de Jacques Ferrand, on croirait entendre Dalida, chantant les ravages de l'amour sur le jeune *Bambino* :

Les yeux battus,  
La mine triste et les joues blêmes,  
Tu ne dors plus,  
Tu n'es que l'ombre de toi même...

Bref, pour revenir à Jacques Ferrand, jeune médecin agenais qui faisait ses premières expériences de praticien dans sa cité natale, le patient qu'il examinait ne présentait pas de désordres organiques apparents :

---

<sup>1</sup> « Embonpoint » s'entend au XVII<sup>e</sup> siècle par « en bonne santé ».

<sup>2</sup> Ferrand (Jacques), *Traité de l'essence et guérison de l'amour ou de la mélancholie érotique*, Tolose, Vesve de Jacques Colomiez et Raymond Colomiez, 1610, in-12, 8 + 222 p. ; *De la maladie d'amour ou mélancholie érotique. Discours curieux qui enseigne à cognoistre l'essence, les causes, les signes et les remedes de ce mal fantastique*, Paris, Denis Moreau, 1623, in-8°, 20 + 270 p. La version de 1610 a été récemment rééditée, avec une préface, une postface et un très riche appareil critique, par Gérard Jacquin et Éric Foulon, Paris, Anthropos, 2001. Celle de 1623 a été rééditée en reprint : Nendeln-Lichtenstein, Kraus-Thomson Organization Limited, 1978. Nos citations – dont le français a été modernisé – s'appuient sur le texte de 1610 ; nous signalons en chiffres romains le numéro du chapitre ; la pagination est en chiffres arabes et renvoie à la réédition de 2001. Il existe deux traductions anglaises du traité de 1623 : la première est due à Edmund Chilmead, *Ἐρωτομανία, or a treatise discoursing of the essence, causes... and cure of love, or érotique melancholy*, Oxford, L. Lichfield, 1640, in-8° ; la seconde à Donald A. Beecher et Massimo Ciavolella, *A treatise of Lovesickness*, Syracuse University Press (N-Y, USA), 1990. Certaines bibliographies mentionnent une seconde édition en 1612. L'examen des exemplaires révèle qu'il s'agit d'un ajout manuel de deux « II » à la suite de la date en chiffres romains « M. DC. X » sur des livres appartenant à la première édition.

Je ne puis découvrir aucune maladie en son corps, suffisante pour causer de si fâcheux symptômes ; [...] et vu son âge et bon tempérament sanguin, je conclus qu'il était amoureux [XI, 74].

Le traitement de ce patient, dont le mal s'aggrava au point « que la fièvre le surprit avec un grand crachement de sang » [XI, 75], marqua durablement Ferrand. Ce fut même pour lui le début d'une longue méditation de plus de vingt ans. Une méditation qui donna naissance à deux livres édités successivement en 1610 et 1623. Deux livres, ou plutôt deux versions d'une même enquête, le *Traité de l'essence et guérison de l'amour ou de la mélancolie érotique*. La seconde, beaucoup plus ample et plus érudite ; plus sage surtout, car certains passages de la première ont été supprimés et modifiés avant d'être remis sous presse.

Ferrand n'était pas le premier à se pencher sur un sujet aussi délicat. D'autres avant lui, médecins ou philosophes, avaient constaté quels dérèglements psychiques et physiques pouvait entraîner une passion amoureuse dévorante, notamment – comme c'était le cas pour l'écolier de qu'il traitait – quand celle-ci se heurtait à l'indifférente de l'être aimé. Mais Ferrand ne se contentait pas de suivre les sentiers battus... Lorsque les théologiens se penchèrent sur son texte, ils émirent à son encontre un jugement sévère et lui firent subir les rigueurs de la censure.

### Biographie lacunaire d'un médecin méconnu

Il n'est pas aisé de faire le récit de la vie de Jacques Ferrand. Si l'on excepte quelques notes biographiques qu'il nous livre de-ci de-là au détour d'un passage de son traité, les traces qu'il a laissées sont très ténues.

Agen est sa ville natale. Il y aurait vu le jour vers 1575. Il est issu de la bourgeoisie d'offices. Son frère, Jean, est avocat du roi en la chambre des élus d'Agenais ; son cousin, un certain Le Blanc, est conseiller au siège présidial du même lieu<sup>3</sup>. Autant de signes d'une solide notabilité familiale, acquise par l'achat de charges au sein de l'administration royale, en un moment où la monarchie renforce son emprise judiciaire et fiscale sur les provinces du royaume.

Jacques Ferrand fait état de deux grades de docteur : en médecine mais aussi en droit. Aurait-il été d'abord orienté vers une formation juridique ? La question mérite d'être posée car elle peut expliquer le choix de Toulouse pour suivre des études supérieures. En effet, en dépit de quelques professeurs d'une certaine valeur, comme Francisco Sanchez, à la charnière des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la faculté de médecine de Toulouse n'était pas, loin s'en faut, la plus cotée dans cette discipline. Il n'en allait pas de même pour la faculté de droit. Concurrément à celle d'Orléans, elle était très réputée et attirait des étudiants venus de toute l'Europe.

Ses études terminées, c'est à la médecine – dont l'estime sociale était équivalente à celle des offices de ses proches parents – qu'il a décidé de consacrer sa carrière, mais il n'est pas exclu qu'il ait cumulé des fonctions d'avocat. Il a pu, comme il l'atteste, exercer quelques temps à Agen. Ce n'est pas pourtant pas en Guyenne qu'il s'est installé comme praticien, mais dans le Lauragais ; à Castelnaudary précisément et peu avant 1606<sup>4</sup>. Lorsqu'il publie à Toulouse son *Traité de la mélancolie érotique*, en 1610, il se présente comme le médecin ordinaire du prince Claude de Lorraine, le fils d'Henri de Guise, dit « le Balafre », à qui il dédie le livre. Un tel titre n'indique pas qu'il fût au service direct de cet éminent personnage. La fonction, qui suppose de solides introductions auprès d'un lignage sans liens particuliers avec le Languedoc, était surtout honorifique. Elle conférait au praticien qui pouvait s'en prévaloir un prestige de nature à élargir sa clientèle dans la noblesse locale. La notoriété de Ferrand lui a certainement facilité l'accès à des

<sup>3</sup> Cela apparaît dans les pièces liminaires du traité signées par ces deux hommes. Une troisième est de la plume de Guy-Noël Ouradou, avocat au siège présidial de Castelnaudary (*op. cit.*, p. nn. 10-11/6-8).

<sup>4</sup> Ferrand fait état d'une intervention chirurgicale sur une de ses patientes de Castelnaudary en 1606 [XXIII, 177-178].

responsabilités municipales : il a été nommé deuxième consul de Castelnaudary en 1612 et premier consul en 1618.

En dépit du peu d'informations que l'on possède sur le déroulement de sa vie dans le Midi, il apparaît que l'homme n'était pas sans qualités. Sa formation a été soignée et sa culture dépasse les deux domaines qui lui ont valu d'être gradué de l'université. Jacques Ferrand appartient aux dernières générations d'humanistes de la Renaissance. Sa jeunesse agenaise s'est déroulée dans un foyer actif de la vie intellectuelle : s'y étaient notamment illustrés Jules-César Scaliger et son fils Joseph-Juste ; Théophile de Viau, son contemporain, était originaire de Clairac en Agenais et la cité proche de Nérac avait accueilli les brillants cercles intellectuels de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, puis de la « Reine Margot », épouse délaissée d'Henri IV... Rien d'étonnant donc à ce que le jeune homme et son frère maîtrisassent parfaitement le latin et eussent de solides bases en grec. La version de 1623 de la *Mélancolie érotique* ne mentionne pas moins de 322 philosophes, médecins et poètes, anciens et modernes pour soutenir l'argument de l'auteur ! Une étude détaillée de ces sources témoigne que le médecin a certainement poursuivi ses recherches érudites toute sa vie. Dès l'édition de 1610, il possède une connaissance parfaite des grands textes littéraires anciens, tandis que les médecins antiques et modernes sont souvent cités. En 1623, l'éventail de ses références s'est encore élargi, principalement vers les savants arabo-musulmans et les humanistes de la Renaissance<sup>5</sup>.

Lorsque le livre paraît en 1610, il ne comporte aucune autorisation mais bénéficie de la couverture de ses éditeurs toulousains, les Colomiez, qui peuvent se prévaloir du privilège d'« imprimeurs ordinaires du roi et de l'université ».

De toute évidence, la publication n'a pas rencontré un large écho : aucune mention de ce texte n'a été trouvée avant 1620.

### La censure ecclésiastique de 1620

Au mois de juillet 1620, tout change brutalement. Le livre, bien oublié des libraires et de ses éventuels lecteurs, devient objet de scandale. Non seulement il est censuré par les plus hautes autorités locales de l'Église, mais encore il se trouve mêlé à une vaste opération de contrôle de l'édition toulousaine.

L'affaire est connue grâce à plusieurs documents conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne<sup>6</sup>. Ils ont été mis au jour au XIX<sup>e</sup> siècle par Thierry Desbarreaux-Bernard<sup>7</sup> et sont reproduits par Gérard Jacquin et Éric Foulon en annexe de leur récente édition de la *Mélancolie érotique*.

La condamnation du livre et son interdiction ont été promulguées par Jean de Rudèle, chanoine théologal de la cathédrale de Toulouse, qui agissait en tant que vicaire général de l'archevêque, Louis de la Valette, grand seigneur absentéiste, plus préoccupé par la diplomatie et la guerre que par l'administration de sa province ecclésiastique. C'est Jean de Rudèle qui est à l'initiative de la censure, mais celle-ci a fait l'objet d'une délibération des plus hautes autorités religieuses de la cité, puisque, le 16 juillet 1620, étaient réunis autour de lui, Claude Belli, prieur du couvent des Frères prêcheurs (dominicains) et inquisiteur de la foi, et sept autres théologiens, représentants de divers ordres et, pour la plupart, membres de l'université.

Pour quel motif précis, Jean de Rudèle s'est-il préoccupé de Ferrand et de son livre, dix ans après sa publication ? Rien ne permet de le dire aujourd'hui. Il n'est pas à exclure que l'attention du vicaire général ait été attirée sur le médecin, sa vie, ses mœurs, ses relations... Cela peut être avancé à titre d'hypothèse ; d'hypothèse seulement car en l'absence de documents toute autre prétention serait hasardeuse.

<sup>5</sup> Jaquin (G.), « Introduction », *Traité...*, *op. cit.*, 2001, p. XVIII-XIX.

<sup>6</sup> Fonds de l'archevêché de Toulouse, 1 G 410 bis.

<sup>7</sup> « Notice biographique et bibliographique sur Jacques Ferrand », *Bulletin du bibliophile*, Toulouse, 1869, p. 377-400 et *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1869, p. 216-237.

Une chose apparaît cependant certaine : si les théologiens de la ville ont tiré de l'oubli le traité, si à sa lecture ils y ont trouvé des raisons de le condamner, si même, ils avaient d'autres motifs inavoués de persécuter le médecin de Castelnaudary, l'ampleur de l'affaire dépasse l'auteur et son œuvre. D'autres causes, qui leurs sont étrangères, sont à invoquer.

Il faut remonter pour cela deux ans en arrière. Au mois d'août 1618, les capitouls ont arrêté un Italien, prétendument médecin empirique et se faisant appeler Pompeo Usciglio<sup>8</sup>. Il était accusé de blasphèmes et de propagation de l'athéisme dans la ville, crimes de « lèse-majesté divine » qui excédaient les compétences capitulaires et relevaient du parlement de Toulouse. Une instruction difficile et un procès rapidement expédié conduisirent le malheureux, le 9 février 1619, sur le bûcher, place du Salin. Il apparut quelques temps après l'exécution que l'identité du condamné était certainement fautive. Le nom de Giulio Cesare Vanini, un philosophe condamné par la Sorbonne en 1616, circulant parmi les beaux esprits de la cité, il parvint aux oreilles du vicaire général.

Jean de Rudèle appartenait à la génération des religieux formés aux principes rigoureux de la Contre-réforme : ni la débauche ni l'irrégion ne pouvaient être tolérées dans une ville qui, depuis les guerres de Religion, avait la réputation d'être un bastion du catholicisme. Exerçant, de fait, les fonctions de l'archevêque, il a, dès le synode provincial de pâques 1619, saisi le prétexte de l'exécution du mystérieux athée, pour reprendre en main le clergé et dénoncer le relâchement de la conduite des fidèles.

Quelques temps plus tard, le 26 octobre 1619, à son instigation, le parlement de Toulouse ordonne des visites domiciliaires chez les libraires<sup>9</sup>. Celles-ci sont conduites par des théologiens, accompagnés d'un parlementaire et par Bosc, le syndic des libraires. En tout quatre-vingt-dix livres ont été saisis et brûlés dans la maison de l'Inquisition – berceau de cette sinistre institution, née à Toulouse pendant la croisade contre les cathares. Les ouvrages incriminés sont majoritairement protestants, mais l'on trouve parmi eux Rabelais, Boccace, Machiavel, Jean Bodin, Pierre Charron, Mathurin Régnier...

Jusqu'à là, Jacques Ferrand ne semble pas avoir été mis en cause. Mais quelques mois plus tard, en juin 1620, Jean de Rudèle, voulant avoir le cœur net sur l'identité du supplicié de la place du Salin, entreprend des démarches auprès de la Sorbonne. Il se procure les livres de Vanini et les fait lire par plusieurs théologiens qui confirment que ces ouvrages sont dangereux pour la foi. Tout cela se passe en juillet, au moment même où la *Mélancolie érotique* de Ferrand est soumise à pareille expertise.

Quelques jours plus tard, le 3 août 1620, une visite de tous les libraires toulousains est à nouveau organisée, dans des conditions voisines de celles de l'année précédente. Fait remarquable, seuls deux auteurs et leurs livres sont explicitement visés : Vanini pour l'*Amphitheatrum aeternae providentiae* et le *De admirandis naturae arcanis* et Ferrand pour le *De l'essence et guérison de l'amour*. Il est enjoint aux marchands de « remettre en main tous les livres » incriminés et leur est faite « inhibition de [les] vendre, débiter ni imprimer à l'avenir »<sup>10</sup>. Il ne semble pas que la collecte ait été fructueuse puisque le procès-verbal n'en fait pas état. Quoi qu'il en soit, le renouvellement à si peu de temps d'intervalle de ces visites domiciliaires – dont la dernière remontait à 1542 ! – a certainement été perçu comme une menace propre à inciter à la plus extrême prudence les imprimeurs de la cité.

Ferrand, qui avait coulé des jours tranquilles après la publication de son livre s'est donc trouvé, une décennie plus tard, dans des conditions obscures qui certainement dépassaient sa modeste personne, associé à Vanini en subissant la censure du clergé toulousain.

<sup>8</sup> Pour plus de détails sur cette affaire, je renvoie à mon livre : *Un philosophe libertin dans l'Europe baroque, Giulio Cesare Vanini*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 487 et s.

<sup>9</sup> Desbarreaux-Bernard (Thierry), « L'inquisition des livres à Toulouse au XVII<sup>e</sup> siècle, *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1874, p. 330-381.

<sup>10</sup> Ferrand (J.), *Traité...., op. cit.*, 2001, p. 222-223.

Qu'avaient donc de si inquiétant pour l'Église les thèses de Ferrand ? La docte assemblée qui l'a condamné a résumé ses griefs en ces termes :

Ledit livre a été jugé grandement pernicieux pour les bonnes mœurs et fort scandaleux et impie, rapportant à l'usage profane et lascif la parole de l'Écriture sainte, favorisant la doctrine des mathématiques judiciaires. Et bien qu'il improuve de parole la magie en quelque lieu, il la relève par son discours et donne des remèdes damnables pour se faire aimer des dames, enseigner des outils d'abomination et donne des remèdes qui ne peuvent être pratiqués sans corruption et donne des mémoires des plus damnables livres et des plus damnables inventions qui aient été écrites et données pour la lubricité et pour les sorcelleries d'amour, ce qui est d'autant plus périlleux qu'il est écrit en langage vulgaire<sup>11</sup>.

Impiété et scandale pour les mœurs sont les deux principaux reproches adressés au livre. Remarquons toutefois une attention soutenue des théologiens envers ce qui touche à la magie, à la sorcellerie et aux « mathématiques judiciaires » (autrement dit à l'astrologie divinatrice) et la circonstance aggravante que constitue l'utilisation de la langue française.

Reprenons tous ces points, en commençant par le dernier.

### **Le choix du français pour écrire un traité médical vers 1610**

Ferrand écrit en français un livre de médecine abordant un sujet pour le moins délicat. En 1610, en pareille circonstance, nombre de ses confrères auraient eu la précaution de choisir le latin. En limitant ainsi son lectorat à un cercle plus restreint, formé majoritairement de personnes pouvant se prévaloir du titre de savant, l'auteur aurait pu, même implicitement, se prémunir de l'accusation d'avoir des mobiles peu avouables.

À sa décharge, l'historien peut rappeler que, si le latin demeure la langue noble, son hégémonie est battue en brèche au temps de Ferrand. Depuis Rabelais et les poètes de la Pléiade, c'est en français que sont écrites les grandes œuvres littéraires. Les derniers cercles d'humanistes et leurs héritiers directs ont pris la même voie : *La République* de Jean Bodin (1576), *Les Essais* de Montaigne (1580), *La Sagesse* de Pierre Charron (1601) marquent des jalons décisifs dans la promotion de cette langue « vulgaire » au rang de langue philosophique. Quant aux médecins, s'ils restent partagés, ils sont de plus en plus nombreux à franchir le pas et à préférer gagner un large public. Pour s'en tenir aux auteurs qui ont traité de la mélancolie avant Ferrand, citons le *Discours sur la mélancolie* d'André Du Laurens (1597), le *Discours de l'humeur mélancolique* de Jourdain Guillebet (1603) et les *Épitomes de préceptes de médecine et de chirurgie* de Pierre Pigray (1606)...

Après avoir feuilleté le livre de Ferrand, on peut néanmoins se demander si cette opposition tranchée du français et du latin est pertinente.

L'auteur a choisi sa langue vernaculaire pour développer ses idées, soit ! Mais, d'une part le français est peu parlé parmi les méridionaux, encore largement occitanophones et de surcroît majoritairement analphabètes. D'autre part, chaque page est truffée de citations latines ou grecques. La culture du médecin est encyclopédique et il n'est pas un poète, pas un philosophe ou un savant ayant, d'une manière ou d'une autre, parlé de l'amour, qu'il n'ait lu et, surtout, convoqué pour ses démonstrations. L'usage immodéré des citations dans les langues anciennes ne rebute pas encore le lecteur. Une bonne génération plus tard, au temps des « précieuses », ce fatras indigeste aurait disqualifié sans appel le « pédant » ! Mais vers 1610, la suraccumulation de références érudites pose le savant<sup>12</sup>. Mieux, elle consolide ses thèses. Le lecteur moderne de la *Mélancolie érotique* restera souvent confondu devant une explication prétendument « scientifique »

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 221-222.

<sup>12</sup> Pierre Bayle, dans l'article qu'il consacre à Ferrand dans son *Dictionnaire historique et critique* (Rotterdam, 1696), ne manque pas de remarquer : « Selon la méthode de ce temps, ce médecin cite beaucoup, et il ne dit presque rien qu'il ne munisse de l'autorité de quelque poète grec ou latin, ou de quelque philosophe ancien ou moderne. On est revenu de cette méthode, mais les auteurs qui l'ont suivie n'en sont pas moins instructifs ».

ou la préconisation d'une médication, justifiées par une légende mythologique, l'allégorie obscure d'un poète, une étymologie alambiquée ou un épisode fabuleux de l'histoire antique. L'autorité des anciens était telle qu'il ne venait même pas à l'esprit de la plupart des humanistes de mettre en cause leurs propos les plus extravagants. Là encore, il s'en faut d'une génération pour que, dans le sillage de Galilée et Descartes, s'insinue la conviction que les « modernes » pourraient se passer de leurs lointains ancêtres pour faire de la science autre chose qu'un corps de connaissances figées depuis la Grèce antique.

Malheureusement pour Ferrand, la seule motivation qui l'a conduit à jongler avec trois langues est l'érudition pure et non la dissimulation. D'autres penseurs – les Naudé, les La Mothe Le Vayer et la plupart des « libertins érudits » du temps de Richelieu, par exemple – auraient réservé le latin ou le grec aux passages les plus scabreux. Ferrand, dans une naïveté qui l'honore autant qu'elle l'expose, ignore de telles stratégies rhétoriques. Ainsi trouve-t-on des citations anodines qui jouxtent des développements en français aussi truculents que malséants. Par exemple, cet extrait détaillant comment un amant, aveuglé par la passion, en arrive à transfigurer une maîtresse disgracieuse :

Vous le verrez souvent en quelque fringant et esperruqué muguet [galant emperruqué], enveloppé ès lacs de quelque vieille Hécube esquenée et toute landreuse [pris dans les filets d'une vieille édentée et malingre], ayant un front raboteux, les sourcils touffus et épais, les yeux chassieux et larmoyants, les oreilles avachies, un regard farouche, un nez escaché et refroigné [écrasé et froncé], des grosses et mouardes [faisant la moue] lippes recroquebillées, des dents noires et puantes, un menton s'allongeant en un groin tortu et despitieux, avec une perruque rouge, qui dira que la beauté gît ès premières rides, qu'elle a un front voûté ressemblant au ciel éclairci, blanc et poli comme albâtre, les sourcils d'ébène, dessous lesquels sont situés deux astres bien clairs à fleur de tête, qui brillent et dardent avec une douceur mille rayons amoureux qui sont autant d'influences desquelles dépend sa vie, un nez relevé, un menton rondement fosselu [avec une fossette], les joues blanches et vermeilles comme lys pourprés de roses, montrant au côté une double fossette où paraissent deux rangs de perles orientales unies et blanches d'où sort une vapeur plus agréable que l'ambre et le musc :

*Mixtam te varia laudavi saepe figura,  
Ut quod non esses, esse putaret amor*<sup>13</sup>.

S'il voit une gorge enduite, reblanchie et crépie de céruse et sublimé [sorte de fard], un sein moucheté en léopard, des mamelles de chèvre qui pourraient servir de besace à un mendiant, au milieu desquelles paraissent de gros boutons livides et plombés, il s'imaginera que c'est une gorge de neige, un col de lait, le sein plein d'œillettes, deux petites pommes d'albâtre rondelettes, s'enflant par petites secousses et s'abaissant à la mode du flux et reflux de la mer océane, au milieu desquelles brillent deux bouquets verdelets et incarnadins [V, 38-39].

Il serait difficile de trouver le moindre prétexte médical pour défendre un tel propos. D'un point de vue strictement littéraire, il s'inscrit dans l'air du temps. Mais cet argument, loin de servir Ferrand auprès des censeurs n'a pu que lui nuire. La contraposition de détails anatomiques délibérément répugnants et grotesques et de métaphores délicatement érotiques, empruntées au maniérisme de la Renaissance et à la préciosité naissante, est un procédé baroque qu'affectionnent les écrivains contemporains du médecin ; mais des écrivains qui, comme Régnier, Sigogne, Motin, Théophile, où ceux qui fréquentent à Toulouse l'Académie des Philarètes d'Adrien de Monluc, comte de Cramail, traînent derrière eux une sulfureuse réputation de libertinage<sup>14</sup> !

Vers 1610, lorsque le livre paraît, alors que s'achève le règne du Vert Galant (que n'eût pas effarouché ce genre de littérature !), les badinages grivois sont encore de saison. Autour de 1620,

<sup>13</sup> « Beauté mêlée, je t'ai souvent louée sous des formes variées pour que mon amour eût l'illusion de ce que tu n'étais pas » (Properce, *Élégies*, III, 24, 5-6)

<sup>14</sup> Sur ce point, je me permets de renvoyer à mon livre : *Histoire du libertinage*, Paris, Perrin, 2007, p. 239 et s. Sur Adrien de Monluc, lire les textes rassemblés par Michael Kramer et Véronique Garrigues : Monluc (Adrien), *Œuvres*, Paris, Honoré Champion, 2007.

quand Jean de Rudèle reprend en main le clergé toulousain et met un peu d'ordre dans l'édition de la cité, les sensibilités sont en train d'évoluer. Tant au nom de la bienséance que de l'austérité dévote, rien ne justifie plus de telles fautes de goût, qui passent désormais pour des atteintes caractérisées aux « bonnes mœurs » chrétiennes.

### Amour et mélancolie érotique

Pourtant, en dépit de quelques passages scabreux, l'auteur livre au public un authentique traité de médecine. Mieux, il affirme poursuivre un dessein qui, dépassant ses ambitions thérapeutiques, a une réelle portée de morale sociale.

Mon intention est d'expliquer les remèdes qui servent à la précaution et guérison de l'amour en tant que maladie, passion ou forte perturbation d'esprit, deshonnête, démesuré et revêche à la raison [I, 10].

Ce n'est en effet pas l'amour en général qui intéresse Ferrand car, « de soi, amour n'est point mélancolique » [I, 10]. Certes, les amants éprouvent d'ordinaire plus de désagrément que de plaisir à vivre mais rien en cela n'est préoccupant, tant qu'ils demeurent dans les limites « d'un amour pudique, honnête et modéré » [I, 9-10], tant qu'ils « ont la raison maîtresse de leur action » [I, 11]. L'objet de son livre est ailleurs. Tous les amants, en effet, ne restent pas dans ces bornes. Quelques-uns passent outre et leur « amour impudique » devient source de graves tourments.

Comment définir cette maladie si curieuse qu'elle a rebuté bien des médecins ?

Pour Ferrand, c'est « une espèce de rêverie » – entendons un égarement de l'esprit, une folie<sup>15</sup> – « procédant d'un excessif désir de jouir de l'objet aimable » [V, 36]. Précisant sa définition, il distingue la « mélancolie » proprement dite, qui est « sans fièvre, accompagnée d'une peur et tristesse ordinaire » [V, 36] et la « manie » qui, au contraire, se manifeste « avec témérité et furies » [V, 37]<sup>16</sup>.

En qualifiant cette « rêverie » de mélancolique, Ferrand se réfère à la tradition de la médecine ancienne. La mélancolie (bile noire ou atrabile) est une des quatre humeurs fondamentales de l'organisme, avec le sang, la bile jaune (ou colère) et la pituite (ou phlegme). Dès l'Antiquité, chez Hippocrate, Galien, Aristote et la cohorte de médecins qui ont suivi leur enseignement, cette humeur a attiré l'attention des savants. Ils ont été conduits à distinguer diverses classes de mélancolie, notamment une humeur « naturelle » – la bile noire proprement dite – et une humeur « contre nature », engendrée par la coction des trois autres humeurs et cause de perturbations mentales. C'est à ce titre que « mélancolie » devient un terme générique pour désigner la folie et que Ferrand, diagnostiquant ainsi l'origine humorale du mal, l'emploie pour qualifier les désordres provoqués par l'amour :

Galien rapporte la cause de la peur et tristesse des mélancoliques à la couleur noire de l'humeur et croit que les esprits animaux, étant devenus obscurs, tous les objets se représentent épouvantables à l'imagination. Et comme la nuit apporte de soi quelque effroi, même aux enfants et personnes simples, de pareille façon les mélancoliques, pour ce qu'ils ont au cerveau comme une nuit continuelle, sont en perpétuelle crainte [V, 41].

<sup>15</sup> Ferrand définit ainsi « rêverie » : « lorsqu'une des puissances de l'âme, l'imagination ou la raison, sont offensées » [V, 37].

<sup>16</sup> En dépit de cette différenciation entre « manie » (ou « fureur ») et « mélancolie proprement dite », Ferrand a souvent du mal à dissocier ces deux affections amoureuses. Dans le traité de 1623, il reconnaît lui-même cette difficulté qui a embarrassé les plus vénérables médecins. Examinant la « satyriase » et la « fureur de l'amary » [matrice], il remarque : « À bon droit nous pouvons nommer ces deux maladies [...] parmi les espèces de la mélancolie érotique, aussi bien que le priapisme ou satyriase des hommes. Quoi que l'une d'icelle porte le nom de fureur ; vu qu'Hippocrate et Galien prennent souvent le nom de manie pour mélancolie, comme ne différant que de plus ou de moins... » (p. 78).

Quelle est l'origine de la corruption de la mélancolie et du déséquilibre humoral qui s'ensuit ? Ferrand distingue deux « causes efficientes » à cette affection :

- Les « externes », « évidentes » ou « procartartiques » impliquent la médiation des sens et renvoient aux relations sociales du malade. Elles sont communes à l'amour et à la mélancolie, mais conduisent à cette dernière lorsque leurs effets sont exacerbés par un sentiment de frustration :

Si la vue est la première cause, l'attouchement, familiarité et conversation sont les plus énergiques [...], même lorsqu'on pratique les festins, jeux, bals, danses, mascarades dont on rapporte quelque baiser ou semblable faveur, allumette d'amour [...].

Nous y pouvons ajouter l'oisiveté, la lecture des livres lascifs, chansons déshonnêtes et impudiques [...].

Ceux qui tâchent d'influer l'amour par l'odorat dans le cœur de leur dame mettent en pratique certains parfums [...].

Je n'oublierai pas l'usage des viandes chaudes, piquantes et qui ont la vertu de multiplier le sperme [...].

Les causes qui rendent amour mélancolique sont les dédains, disgrâces, refus des dames et autres tels accidents qui rendent l'amant mécontent et pareillement acariâtre en amour [VI, 45-47].

- Les « causes internes » relèvent des prédispositions et de la complexion du malade :

Cette cause intérieure d'amour est un amas et magasin de semence et des esprits, qui se fait aux réceptacles à ce destinés par la nature ; ce qui advient en l'âge de la puberté, lorsque les jeunes filles commencent à ressentir les effets de Cupidon [...]. Laquelle [semence], en ceux qui sont piqués d'amour, s'émeut et afflue abondamment aux vases spermatiques<sup>17</sup> et, ne pouvant sortir, se corrompt et ainsi cause les symptômes [de] rêveries, furies, craintes et tristesses [VII, 50].

Qui est affecté par la mélancolie érotique ?

En raison de sa vigueur, la jeunesse est, comme il appert avec l'exemple des adolescentes, prédisposée à produire de la semence en abondance. Le risque d'une production excessive avec conséquences pathologiques est donc plus important qu'aux autres âges de la vie, « cet amas et magasin de semence et des esprits, cessant en l'âge déclinant, fait aussi cesser l'amour » [VII, 51].

À de nombreuses reprises, Ferrand souligne que la mélancolie érotique est commune aux deux sexes : « Les femmes ne sont pas plus exemptes de ces maux que les hommes » [II, 16]. Examinant « si l'amour des femmes est plus grand que celui des hommes » [XVII, 105-108], il conclut même positivement, en précisant que la femme « est plus encline à aimer et plus obstinée en ses amours ». Ainsi, « nous voyons plus de femmes que d'hommes devenir furieuses et maniaques d'amour » [XVII, 106]. Il développe son idée en décrivant les changements qui se produisent alors en elles :

Nous en voyons qui ont une couleur pâle mêlée de vert et d'autres qui ont couleur blafarde mélangée de vert-brun. De même fontaine ruissellent les battements de cœur, bouffissures de visage, appétits dépravés, chagrins, soupirs, larmes, syncopes, faim et soif insatiables, veilles continuelles, oppressions, suffocations, furies, rages, frénésies et autres pernicious symptômes qui ne reçoivent autre remède que ceux qui profitent à la guérison d'amour [II, 17].

Certaines transformations sont même plus importantes : « J'oserai encore dire qu'amour a telle puissance sur nous qu'il change et métamorphose les femmes en hommes, ce qui semble être incroyable » [II, 19]. Qu'entendre par là ? S'agit-il simplement d'un changement de

---

<sup>17</sup> Ferrand admet l'idée que les organes sexuels masculins et féminins sont similaires, les premiers étant externes les seconds internes. La femme comme l'homme produit donc une « semence », un « sperme ».

tempérament, ou bien d'une transformation physique ? Après s'être enquis de l'opinion de divers auteurs sur la question, Ferrand s'appuie sur Aristote et sur Galien pour affirmer, non sans gauchir l'opinion de ces deux autorités anciennes, qu'il « peut donc arriver qu'une femme échauffée d'une furieuse amour pousse au dehors ses parties génitales, qui sont celles de l'homme renversées selon Galien » [II, 21].

### « Des remèdes damnables pour se faire aimer des dames... »

Après avoir exposé en quoi consiste le mal et quels sont les signes qui permettent de le diagnostiquer, Ferrand s'attache à présenter les remèdes qui le guériront.

Négligeons les procédés traditionnels de la pharmacopée ou de la chirurgie ; ils n'ont rien d'exceptionnel en regard de la thérapeutique de l'époque. Ce ne sont pas eux qui ont déchaîné l'ire de l'Église. Laissons pour l'instant de côté les philtres, l'astrologie ou la magie. Ferrand n'omet pas d'en parler mais, contrairement à ce qu'affirment ses censeurs, il ne leur accorde pas de crédit. En revanche, le reproche, selon lequel le traité donnerait « des remèdes damnables pour se faire aimer des dames », nous semble reposer sur de plus solides fondements.

Les théologiens, d'ailleurs n'ont pas eu de mal à formuler un tel grief ; il figure quasiment en toutes lettres dans le titre du chapitre XXII : « Les moyens et remèdes pour se faire aimer des dames, principal remède d'amour et de mélancolie érotique ». Curieuse formulation, en effet, puisque si les théologiens avaient cité le titre en entier, ils auraient encore aggravé le caractère paradoxal – et pour tout dire pernicieux – de la formule de l'auteur.

Premier constat : ce chapitre est sensiblement plus long que les autres, 28 pages contre à peine plus de 8 en moyenne, indice d'un intérêt tout particulier du médecin pour son sujet.

Second constat, sa structure est assez complexe. Après avoir cité et écarté quelques recettes en usage (« l'amour est recherché à tort par les moyen des herbes » [XXII, 138], affirme-t-il en citant Ovide), Ferrand présente les différentes qualités que doit avoir un amoureux s'il veut être chanceux dans sa quête : beauté du corps et de l'esprit, recherche vestimentaire – avec une attention toute particulière accordée aux couleurs –, élégance de la parole, usage de « termes mignards et amoureux » [XXII, 144] pour désigner la femme aimée, recours au chant et à la danse... Pour tout dire, le traité médical se transforme au fil des pages en un parfait manuel du séducteur. Un composé bizarre où la frivolité du propos – qui glisse incidemment vers la gaudriole – se trouve contrebalancée par la recherche d'une caution érudite :

Les maîtresses disent les commentateurs, sont appelées par leurs courtisans *putae* et *putillae*, de la partie qui distingue les sexes. Les dames appelant leurs mignons *putos* et *salaputia*, qui sont dérivés du grec *πόσθη* qui signifie le prépuce, dont est issu le mot *poton*, familier à nos nourrices [XXII, 145]<sup>18</sup>...

Ce qui n'est qu'allusif dans la première partie du chapitre, tend à devenir plus explicite par la suite. Alors que jusqu'alors Ferrand ne s'occupait que des moyens qu'ont les garçons pour séduire une fille, sa perspective semble s'inverser en notant que « nos dames n'ont pas mal inventé de faire parade de leurs tétins, secondes portes d'amour » [XXII, 149]. Il s'intéresse ensuite au pouvoir des baisers :

Quand les amours de deux amants seraient par quelque accident amorties, la seule haleine qui s'écoule et influe par les baisers est assez suffisante de faire revivre et allumer ce feu spirituel [XXII, 150].

<sup>18</sup> En latin classique, *putæ* et *putillæ* signifient les « petits garçons », la féminisation des mots est ici plus qu'équivoque. D'autant que *putos*, *salaputia*, *poton*, ainsi que *πόσθη* qui ne désigne pas que le prépuce, peuvent s'entendre comme diverses dénominations du pénis ! Voir les notes de la p. 145 de l'édition de G. Jacquin et É. Foulon.

Dans le même registre, le médecin évoque quelques rituels amoureux, comme cette manière qu'auraient les « courtisanes » pour s'attacher « un jeune muguet » en jouant avec « une pomme morsillée » :

Tels dons sont propres en amour pour ce que les pommes sont le symbole des amours et, au dire du poète français, amour n'est qu'un jeu de pommes, desquelles les dames sont plus friandes que de tout autre fruit, comme aussi il leur est plus profitable, pris ou mystiquement ou à la lettre, pour chasser les chagrins, angoisses, mélancolies, défailllements, battements de cœur, suffocations et autres maux provenant d'amour et pour faire supporter patiemment la grosse [la grossesse], principal effet d'amour [XXII, 152].

S'il est de peu de conséquences d'invoquer Ronsard, qui dans ses *Amours* consacre plusieurs poèmes à la pomme, la désinvolture avec laquelle Ferrand suggère que, même pris « mystiquement », le fruit soulagerait divers maux d'amour, grossesse comprise, est de nature à inquiéter un dévot sourcilleux. Nul n'ignore en effet que pomme, copulation et grossesse non désirée sont étroitement liées dans le mythe de la Genèse et symbolisent la Chute fatale à Adam, Ève et toute leur descendance humaine ! N'est-ce pas là une illustration de ce que les théologiens toulousains ont dénoncé dans ce livre qui rapporte « à l'usage profane et lascif la parole de l'Écriture sainte » ?

### Ferrand, les théologiens, les philosophes et les maladies de l'âme

De telles notes éparses et allusivement blasphématoires suffiraient-elles pour qualifier l'ouvrage d'« impié » ? Les religieux toulousains, sans développer leur pensée ni sans doute approfondir leur lecture, n'ont-ils pas ressenti un malaise plus profond après avoir fermé le livre ? Cela n'est pas à exclure de la part de spécialistes avertis et prompts à déceler le moindre signe d'impie. En effet, en regard des mentalités dominantes de son temps, les prises de parti philosophiques de Ferrand se présentent comme intellectuellement audacieuses.

Ainsi en est-il de sa prétention à traiter les tourments de l'âme en médecin.

Il reconnaît lui-même que « peu de médecins ont enseigné la guérison d'amour et de la mélancolie érotique » [III, 23]. En effet, dans la tradition ancienne, la médecine se penchait sur les maux du corps, la philosophie – et la religion – sur ceux de l'âme. Les passions amoureuses relevant de ce domaine, le sentiment commun est que « les médecins en doivent laisser la cure aux théologiens et aux philosophes moraux » [III, 28]. Pour Ferrand, cette division des tâches n'est pas acceptable. Pire, abandonner aux seuls prétendus spécialistes de l'âme la cure des maladies qui l'affecteraient serait une erreur. Non sans une certaine ironie, dont le caractère matérialiste ne doit pas échapper, il soutient qu'« entreprendre de donner la définition d'amour comme passion de l'âme et non comme maladie, c'est voler trop haut » [V, 34].

Pourquoi un tel désistement des hommes de l'art ? Ferrand rappelle que lorsque ces derniers ont évoqué le sujet, ils ont souvent « cru que ce mal n'était point semblable aux autres, mais une maladie divine » [III, 23]. Après quelques précautions de langage et sous le couvert d'Hippocrate, il réfute fermement cette thèse :

Les idiots disent les maladies et leurs causes, divines, lorsqu'ils remarquent en icelles quelque chose de nouveau et d'extraordinaire. Que s'il était ainsi comme ils croient, il faudrait appeler toutes les maladies nouvelles, comme la coqueluche, vérole et autres, divines [III, 24].

Les médecins qui ont suivi cette pente ont ainsi hâtivement considéré comme incurable la mélancolie érotique. Ils « ont cru un peu trop légèrement les vertus des plantes vaines et inutiles à la cure de ce mal, la force des minéraux suspecte, celle des animaux nulle et les médicaments des anciens philosophes, poètes et médecins vrais poisons et sorcelleries » [III, 27].

Si Ferrand revendique le droit de se pencher sur un tel sujet ce n'est pas seulement « en tant que médecin, mais comme philosophe » [III, 28]. Galien n'a-t-il pas affirmé « que tout bon médecin est aussi philosophe » [III, 28] et des philosophes comme Démocrite, Aristote, Platon ou Plutarque n'ont-ils pas fait valoir que les dispositions physiques influent sur celles de l'âme ? Maux de l'âme et maux du corps ne sont donc pas indépendants et l'on ne peut bien traiter les premiers en ignorant les seconds.

Remarquons que si Ferrand se proclame médecin philosophe, il dédaigne le terrain de la théologie : en l'absence d'influence divine en quoi ces préoccupations seraient-elles utiles ? Certes, de-ci de-là, il consent quelques révérences à la religion, mais leur caractère formel et leur absence de pertinence dans sa trame argumentaire, témoignent, sinon d'une totale indifférence en la matière (le peu d'informations biographiques que l'on possède nous interdit de postuler quoi que ce soit sur l'intensité de ses convictions chrétiennes), pour le moins d'une volonté d'affranchir sa démarche de savant de quelque présupposé religieux que ce soit.

Or, s'agissant de ce que l'on nomme aujourd'hui la sexualité, la question n'avait rien de secondaire pour l'Église de la Contre-réforme. Religieux et dévots laïques traquaient les conduites libertines et déviantes et faisaient de la luxure un péché capital inspiré du démon. Traiter de l'amour, en mettant sur un même plan le sentiment amoureux et les pratiques érotiques, ramener l'essentiel de ces problèmes à des cas médicaux et surtout afficher clairement une totale aversion pour tout traitement qui échapperait aux thérapeutiques médicales, de telles prises de parti idéologiques n'étaient pas sans risques. Passons sur son rejet de l'astrologie ou de la magie. Sur ce terrain l'Église ne trouvait rien à redire, mais nulle part, il ne daigne accorder d'attention au caractère peccamineux de la concupiscence et des tentations démoniaques qui en seraient la cause.

Rien de surnaturel donc dans ces désordres mélancoliques mais un mécanisme physiologique que la médecine est en mesure de décrire. La vue de l'être désiré est, pour Ferrand, le facteur déclenchant du désir érotique. L'image – l'auteur emploie les termes « espèce » ou « idée » pour la désigner – est une projection matérielle qui se détache pour frapper les yeux.

[Celle-ci] se laisse doucement glisser jusqu'au foie où elle imprime soudain un désir ardent de la chose qui paraît belle, utile et aimable, allume la concupiscence, dont s'ensuit une grande influence des esprits aux réservoirs de la semence et, par ce désir, s'émeut toute la sédition mais, craignant d'être faible pour renverser la raison, vertu souveraine de l'âme, s'en va droit gagner le cœur, de là attaque le cerveau, *maître et gardien de l'intelligence*<sup>19</sup>, et par ce moyen, le sens s'égaré, l'imagination en est dépravée et le jugement et discours troublé [VIII, 53].

Tout, dans ce processus, est physiologique. C'est le foie qui est touché par l'image projetée. C'est lui qui envoie les esprits – fluides aériens qui donnent au sperme son allure écumeuse – jusqu'aux testicules en les stimulant. C'est lui qui, par les veines pousse l'humeur mélancolique jusqu'au cœur et, de là, au cerveau pour perturber ses fonctions. Ce qui préoccupe Ferrand, ce n'est pas à proprement parler que ce mécanisme se produise, c'est surtout qu'il puisse se dérégler et devenir excessif. Si l'individu « ne peut assouvir cette concupiscence par ses continus et démesurés désirs, le sang se dessèche, se rend terrestre et mélancolique » [VIII, 54]. Une telle abondance de mélancolie provoque la tristesse et perturbe grandement les facultés cérébrales. Remarquons que l'altération des facultés de la raison, « vertu souveraine de l'âme », est le seul véritable sujet de l'inquiétude du médecin. On chercherait en vain une référence théologique dans son raisonnement. À moins de prendre au sérieux sa curieuse interprétation de la Genèse, qui ferait d'Adam un être androgyne en le rattachant au mythe platonicien du *Banquet*, selon lequel l'amour naîtrait du désir de retrouver sa « moitié » perdue [VIII, 57-58] !

<sup>19</sup> En grec dans le texte.

S'intéressant aux « veilles » – nous dirions insomnies – qui « plus clairement que les autres signes », sont des symptômes caractéristiques du mal d'amour, Ferrand précise l'idée qu'il se fait de leur origine humorale :

Les causes de ces veilles sont les imaginations qui roulent dans leur cerveau et ne laissent l'âme jamais en repos, dont le cerveau devient sec et froid, outre que de l'humeur mélancolique, froide et sèche comme cendre ne se peut élever aucune vapeur douce, qui relâchant par sa moiteur et bouchant les nerfs, fasse que tout mouvement et sentiment cesse [XI, 73].

Ne retenons pas ici une acception idéaliste des « imaginations ». Elles « roulent dans le cerveau », car elles ont une consistance matérielle ; ce sont des esprits qui ont la marque de la figure de l'être aimé ou de toute autre chose s'y rapportant. L'âme, dont le siège est le cerveau, en est perturbée parce que – de fait – Ferrand la considère, elle aussi, comme matérielle. Conception, qui, même si elle n'est pas explicitée ni revendiquée par le médecin, est en tout point inacceptable pour un théologien catholique !

Heureusement pour Ferrand que ses censeurs n'ont pas cherché à pousser leur lecture aussi loin et se sont concentrés sur les saillies « lascives » de son texte. Il eût alors été accusé d'hérésie, avec des risques de sanctions bien plus graves qu'un simple autodafé de livres !

### L'édition de 1623, repentirs et obstination

Faute de documentation, on ne sait pourquoi, quelques treize ans après avoir publié la *Mélancolie érotique* et seulement trois ans après sa condamnation à Toulouse, Jacques Ferrand, installé semble-t-il à Paris, a décidé de donner une nouvelle version du traité. Précisons que si la censure s'appliquait à la province ecclésiastique de Toulouse, il n'était pas du pouvoir de son archevêque (ou de son vicaire général) d'étendre la sanction au-delà. Était-ce d'ailleurs utile ? Le livre n'a manifestement pas eu un grand rayonnement et les visites des libraires toulousains n'avaient pas donné de résultats tangibles. S'acharner sur son auteur aurait même eu l'effet inverse. Tous les Français n'étaient pas confits en dévotion et il n'aurait probablement pas manqué de lecteurs pour un ouvrage stigmatisé de la sorte. Aussi ne trouve-t-on pas trace du médecin de Castelnaudary dans la liste des « livres prohibés » de la redoutable congrégation romaine de l'Index.

Ne faisons guère cas du changement de dédicace. Celle destinée, en 1610, à Claude de Lorraine, a disparu et est remplacée par une « Adresse à Messieurs les étudiants en médecine à Paris ». Selon un usage fréquent, c'est l'éditeur qui prétend avoir eu l'intention de porter le texte à la connaissance du public. Pour se couvrir et se prémunir des contrefacteurs, il a demandé et obtenu un privilège royal mais – sage précaution ? – ne s'est pas hasardé à solliciter l'*imprimatur* de la Sorbonne, la vétilleuse faculté de théologie !

Le texte, cela a été mentionné, s'est étoffé avec le temps. Le nombre des pages comme celui des chapitres s'est accru. L'éventail des références s'est élargi.

Qu'en est-il du contenu ?

Fort de son expérience, Ferrand a renforcé ses défenses contre un nouvel assaut des théologiens. Dès son épître au lecteur, il justifie ainsi son dessein :

Deux principales raisons m'ont poussé à écrire de cette maladie à l'intention des médecins [...]. La première est, pour autant que pratiquant la médecine j'ai connu que plusieurs traitaient les mélancoliques et maniaques d'amour indifféremment comme les autres mélancoliques et insensés, sans prendre aucune indication de la cause du mal, et du siège d'icelle, au grand préjudice des malades, et à leur grande confusion ; ne voyant les effets qu'ils se promettaient dans leurs recettes.

La seconde pour combattre l'opinion erronée de certains philosophes ou médecins ci-après nommés, qui quoique chrétiens pour la plupart, conseillent pour la guérison de ce mal, la

paillardise et la fornication, laquelle je prétends réfuter par plusieurs belles raisons, physiques et morales, remettant le surplus aux théologiens<sup>20</sup>.

Si l'on ajoute quelques marques appuyées de soumission à l'autorité des textes sacrés et à l'Église catholique, qui ponctuent certains développements et de légères édulcorations de propos un peu trop abrupts en 1610, c'est essentiellement du reproche d'encourager la débauche que le médecin tient à se préserver. Ainsi, le chapitre traitant des « moyens et remèdes pour se faire aimer des dames » disparaît-il et la partie proprement thérapeutique du traité se voit-elle substantiellement augmentée. Quant aux conseils, ils s'adressent de manière explicite aux couples unis par les liens sacrés du mariage plutôt qu'à des amants aux relations mal définies !

De fait, tant par la nature des ajouts que par ce recentrage du propos, le livre perd une partie de sa charge scandaleuse. Alors qu'en 1610, des poètes anciens peu prisés des amateurs de littérature édifiante – Sappho, Ovide, Horace, Plaute... – se taillaient la part belle – ce que n'avaient pas manqué de déplorer les religieux toulousains –, en 1623, sans pour autant disparaître, ils sont désormais supplantés par les références plus sérieuses à des médecins et des philosophes.

Capitulation de Ferrand ?

Bien avancé dans la carrière et dans l'âge – il aurait alors environ 48 ans – l'homme tenait certainement à laisser à ses contemporains et à la postérité la trace intellectuelle d'un savant et non celle d'un auteur d'aimables paillardises. Il ne souhaitait pas plus encourir à nouveau les foudres de la censure, dans un contexte moins favorable que jamais à la littérature libertine<sup>21</sup>. Guidé par la plus élémentaire prudence, il ne pouvait faire moins de concessions que celles qu'il a consenties.

Car sur le fond, sur ce qui pour lui est essentiel – à savoir la prise en compte de la mélancolie érotique comme une maladie sur laquelle la médecine doit avoir prise – il ne renonce à rien de ce qu'il avait défendu dans la première édition. Cette ferme conviction de thérapeute, intervenant dans un champ scientifique où il entend rester le maître, le conduit à conserver les développements qui se rapportent à cet objet ; et même à les enrichir sur des sujets où il n'était pas sans danger de s'aventurer. Ainsi en est-il de ce passage qui se rapporte au lesbianisme et qu'il rajoute à la fin du deuxième chapitre :

Le docte Louys Mercat, et son singe Rodericus Castro, sont tellement empêchés [...] que tantôt ils disent que les matrones étaient travaillées de procidence, ou descente de matrice, laquelle représentant en semblance le sexe masculin : tantôt assurent que ces bonnes femmes avaient la partie que Manard nomme queue, Albucacis *tentiginem* [priapisme], Moschio et Marcat *symptoma turpidudinis* [symptômes de turpitude], Aretae *nympham*<sup>22</sup>, Faloppe *clitorida*, Columbus *amorem et dulcedinem Veneris* [amour et plaisir de Vénus], Avicenne *albatram, id est, virgam* [c'est-à-dire verge], tellement grandes quelles représentent un membre viril. Ce qui est arrivé à plusieurs autres femmes qui abusant malheureusement de cette partie, ont été appelées *fricatrices* [frictionneuses] par les latins, des Grecs *τριβάδες* [tribades], et des Français ribaudes, au nombre desquelles Suydas et Muret mettent la docte Sappho<sup>23</sup>.

Non seulement Ferrand persiste à traiter la mélancolie érotique comme une maladie ordinaire, en refusant toute concessions aux normes de la pudeur mondaine, mais encore il

<sup>20</sup> Édition de 1623, p. 10 (cahier non paginé).

<sup>21</sup> Le privilège royal est daté du 28 mai 1623. Au moment où sort le livre de Ferrand, l'université et le Parlement de Paris sont passés sous la coupe des dévots, les Jésuites longtemps écartés de la capitale y sont plus actifs que jamais et la grande offensive contre les libertins – qui conduira Théophile de Viau à la Bastille et faillit le perdre – est en train de se déployer.

<sup>22</sup> Les nymphes étaient des divinités féminines, souvent représentées nues et en proie aux sollicitations pressantes des satyres. En médecine les nymphes désignent généralement les petites lèvres de la vulve.

<sup>23</sup> Édition de 1623, p. 12-13.

renforce certains passages qui lui avaient valu de sévères reproches de la part des religieux toulousains.

### Une courageuse opposition à la démonologie

Si nous nous sommes contentés de signaler son aversion pour les causes surnaturelles – magiques, astrologiques ou démoniaques – c'est, qu'en son traité de 1610, il ne se montre guère complaisant envers ce type d'explications. Abordant l'astrologie, il tranche brutalement son propos, en considérant qu'il « ne se faut pas beaucoup arrêter aux paroles des charlatans » et en renvoyant aux ouvrages d'adversaires déclarés de cette pratique douteuse comme Jean Pic de la Mirandole [XII, 82]. Quand à la magie et aux variantes qu'il signale – botanomancie, oionoscopie, coscinomancie, hydromancie, sort pythagorien, cristallomancie, oniromancie, chiromancie<sup>24</sup> [XII-XIII, 87-95]... – il ne s'intéresse qu'aux pratiques de magie « blanche » et n'y voit que « pure imposture », « tromperie », « fallace » ou « piperie » [XII, 87-88]. Les religieux toulousains l'ont reconnu d'ailleurs, avec une totale mauvaise foi, en le soupçonnant de duplicité. Tout en lui accordant qu'il « improuve la magie »<sup>25</sup>, ils lui ont reproché d'être « secrètement favorable aux mathématiques judiciaires »<sup>26</sup> mais surtout d'avoir donné les recettes magiques qui avaient largement cours pour gagner les faveurs amoureuses d'une personne rétive. En fait Ferrand se trouve victime de la posture paranoïaque de ses censeurs, trait commun de bien des mentalités totalitaires : le répréhensible devient proprement indicible, puisqu'en le nommant, fût-ce pour le combattre, on s'en fait le propagandiste et l'on devient à son tour suspect !

Au temps de Ferrand, il pouvait coûter cher de se trouver prisonniers d'une dialectique aussi perverse. D'autant qu'en filigrane, tout ce qui touchait à la magie blanche se voyait rapidement assimilé à l'autre magie, la « noire », celle qui fait appel aux démons. Les années 1560-1640 correspondent, en France, au paroxysme de la chasse aux sorcières. Or, alors que le médecin n'accorde pas de chapitre particulier à la sorcellerie en 1610, le traité de 1623 réserve aux « Incubes et succubes » l'ensemble du chapitre XXVII.

Ce passage est, compte tenu de ce contexte, rempli d'audaces. Dès les premières lignes, Ferrand signale, en prenant ostensiblement ses distances avec le propos qu'il énonce, que « quelques théologiens ont cru que l'amour désordonné et mélancolique pouvait étendre son pouvoir et sa juridiction jusques aux anges et aux démons »<sup>27</sup>.

Il est exact que dans la démonologie classique, l'érotomanie était un signe de possession démoniaque. Le diable était un tentateur et les femmes, en raison de leur faiblesse, en étaient les victimes désignées. Les débordements érotiques étaient caractéristiques des prétendus sabbats qui réunissaient sorcières et magiciens autour de Satan. Nombre de malheureuses ont ainsi payé très cher leur trop grande appétence pour les plaisirs de la chair. Cette opinion était celle de la majorité des juristes et des théologiens autour de 1620. Les médecins, qui furent parmi les premiers à refuser d'associer systématiquement excès de lubricité et possession démoniaque, étaient encore peu nombreux à se lever contre l'opinion commune<sup>28</sup>. Le montpelliérain André Du

<sup>24</sup> La botanomancie interprète les signes des plantes, l'oionoscopie le vol des oiseaux, la coscinomancie les dessins obtenus par tamisage du sable, l'hydromancie les figures de la surface de l'eau ; le sort pythagorien est un tirage au sort de tablettes contenant des oracles ; la cristallomancie s'appuie sur l'examen des cristaux, l'oniromancie interprète les rêves et la chiromancie s'intéresse aux lignes de la main... Nombre d'humanistes – et de religieux – ont écrit sur ces divers sujets à la Renaissance. Voir par exemple : Alexandrian, *Histoire de la philosophie occulte*, Paris, Payot, 1994.

<sup>25</sup> Ferrand (J.), *Traité....*, *op. cit.*, 2001, p. 222.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 220.

<sup>27</sup> *Ibidem*, XXVII, p. 155.

<sup>28</sup> Voir les exemples cités par Robert Mandrou : *Magistrats et sorciers en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 158 et s.

Laurens, auteur d'un traité sur la mélancolie qu'apprécie grandement Ferrand, malgré son scepticisme, place encore parmi les causes de tels dérèglements l'influence diabolique<sup>29</sup>.

Examinant ce qu'on pourrait entendre par ces notions et en faisant appel à des auteurs sans grand crédit théologique pour un chrétien (Flavius Josèphe, Abraham Aben Esra Rhabby, Rabbi Kimhi...), Ferrand est enclin à écarter pour ces êtres toute essence surnaturelle. Il s'agirait d'hommes ayant des caractères moraux ou physiques hors du commun<sup>30</sup>. Certaines grossesses peuvent-elles procéder d'une union avec le diable ? Sans grande conviction le médecin veut bien admettre une influence satanique mais elle n'opèrerait que sur l'imagination et s'accompagnerait de subterfuges :

Peut-être que Satan trouble le sens et l'imagination de telles maudites personnes, et leur fait enfler le ventre, comme si elles étaient réellement enceintes d'une créature raisonnable et peut-être lors des travaux des accouchées leur suppose [leur substitue] quelque enfant exposé et perdu<sup>31</sup>.

Suivent une série d'exemples extraordinaires, relevés chez divers auteurs mais présentés de telle manière qu'un lecteur scrupuleux ne peut leur accorder grande créance. Mollement, Ferrand se réfère au magistrat bordelais Pierre de Lancre, un des plus furieux chasseurs de sorcières, qui s'était illustré en allumant de nombreux bûchers dans le Labour basque, mais ses concessions restent minimales et masquent mal le fond de sa pensée. Il sait en effet se montrer plus convaincant quand il avance des hypothèses moins fantastiques que celles des tenants de la démonomanie :

Il est néanmoins certain que plusieurs femmes ont cru être violées et forcées par le malin esprit à l'accointance charnelle, ou par les magiciens, qui néanmoins étaient seulement travaillées de la coquemarre [...]<sup>32</sup>.

Ce mal prend principalement au premier sommeil, lorsque les vapeurs épaisses et grossières portées des parties supérieures au cerveau<sup>33</sup>, bouchent les nerfs qui servent à la voix et la respiration : au moyen de quoi le malade a opinion d'un pesant fardeau sur son corps, d'un démon ou d'un magicien qui veut faire brèche à sa pudicité<sup>34</sup>.

Fait remarquable, quand Ferrand énonce de telles explications, il ne fait pas seulement œuvre de théoricien. C'est en praticien fort d'une expérience de terrain qu'il parle :

Je puis attester avoir vu en cette ville de Castelnaudary en Lauragais deux femmes jeunes, qui soutenaient que le diable ou un magicien couchaient avec elles, leurs maris couchés à leurs

<sup>29</sup> Sur Du Laurens et son discours des maladies mélancoliques (1597), voir Postel (Jacques) et Farjon (Emmanuelle), « Une description de la mélancolie à la Renaissance », *L'évolution psychiatrique*, 59, 4, 1994, p. 625-634.

<sup>30</sup> Quel crédit accorder alors à Ferrand quand il affirme pour conclure qu'il en croira « ce que les ecclésiastiques en détermineront » ? Édition de 1623, p. 156.

<sup>31</sup> *Ibidem*, p.157.

<sup>32</sup> La « coquemarre » – ou « quauquemaire » – est un mot picard d'où dérive notre « cauchemar ». Il serait formé de « quauquer » (fouler, presser) et du néerlandais « mare » (fantôme). Le sentiment d'angoisse et d'étouffement éprouvé pendant un cauchemar était interprété comme le tourment d'un être surnaturel malfaisant. Ferrand, par exemple, rappelle que les latins parlaient d'*incubus* ou de *succubus*, qui renvoient à la position couchée (*cubo*) : par dérivation « incube » et « succube » sont devenus des termes désignant les démons qui profitent du sommeil de leur victime pour s'accoupler avec elles. Le premier est un mâle qui pénètre une femme endormie ; le second est en fait une diablesse qui se glisse sous un homme.

<sup>33</sup> Pour interpréter ce passage il faut se rappeler que la position couchée peut placer certaines parties du corps au dessus de la tête. Les « vapeurs épaisses et grossières » qui s'y trouvent tendent donc, du fait de leur pesanteur, à affluer vers le cerveau qui, dans sa position normale (en haut du corps), ne reçoit que les esprits les plus légers et les plus subtils. Les nerfs (qui sont pour la médecine ancienne de minuscules vaisseaux) se trouvent ainsi obstrués.

<sup>34</sup> Édition de 1623, XXVII, p.159.

côtés, lesquelles Dieu guérit par nos remèdes, et reconnaissent à présent la dépravation de leur imagination et leur folie<sup>35</sup>.

Pour mesurer la portée d'un tel propos autour de 1620, il ne faut pas oublier que, précisément à cette époque, les possessions démoniaques, longtemps traquées dans les campagnes et parmi les paysannes, se manifestent de plus en plus en ville dans les monastères de femmes<sup>36</sup>. Le prêtre Gaufridy, accusé d'avoir introduit le démon dans un couvent d'Aix-en-Provence a été brûlé à Marseille en 1610. Dans les années 1615-1620, comme par contagion, d'autres établissements sont atteints en Flandre, en Normandie ou en Lorraine. Le curé Urbain Grandier, exécuté en 1634 à Loudun ou, en 1647, le vicaire Thomas Boullé à Louviers, s'ajouteront à la liste des victimes, après de retentissantes affaires. Dans un tel contexte, il fallait donc un réel courage pour ne pas se départir de ses convictions rationalistes et traiter en simples malades des personnes qui, du haut en bas de la société, étaient généralement tenues pour possédées de Satan. S'interposer ainsi et prétendre que ses propres remèdes naturels valaient mieux que les exorcismes pouvaient même faire soupçonner le thérapeute de complicité avec les forces du mal.

Quelques chapitres plus loin, le médecin résume sans ambiguïté son opinion profonde sur ce type de sujet :

Il se faut garder de rapporter à magie, charme ou sorcellerie les effets de causes naturelles par ignorance<sup>37</sup>.

On le voit, dans la réédition du traité en 1623 – qui est la dernière trace qu'a laissée le médecin de Castelnaudary – si, par rapport à 1610, Ferrand a assagi certains de ses propos, il n'a guère abandonné sa profonde conviction que la cause principale des troubles du comportement amoureux résidait – suivant une stricte logique hippocrato-galénique – dans un déséquilibre humoral provoqué par un excès ou une corruption de la mélancolie et non d'un désordre moral, ni à plus forte raison d'une influence diabolique.

\* \* \*

Quelle a été la fortune posthume de l'œuvre de Ferrand ?

La mélancolie était, cela a été noté, une question à la mode lorsque Ferrand s'y intéresse. Il n'est donc pas le premier à la mettre en relation avec les différentes manifestations de la folie. Son apport original est d'avoir focalisé l'attention du l'origine humorale des maladies liées à l'amour, en ne dissociant pas la passion amoureuse de la sexualité.

Malheureusement, en dépit du caractère hardi de telles thèses vis-à-vis des positions de l'Église sur ce sujet et sur ses liens avec la sorcellerie, l'explication donnée ne pouvait convaincre les générations ultérieures qui tentaient de se défaire des traditions de la médecine ancienne.

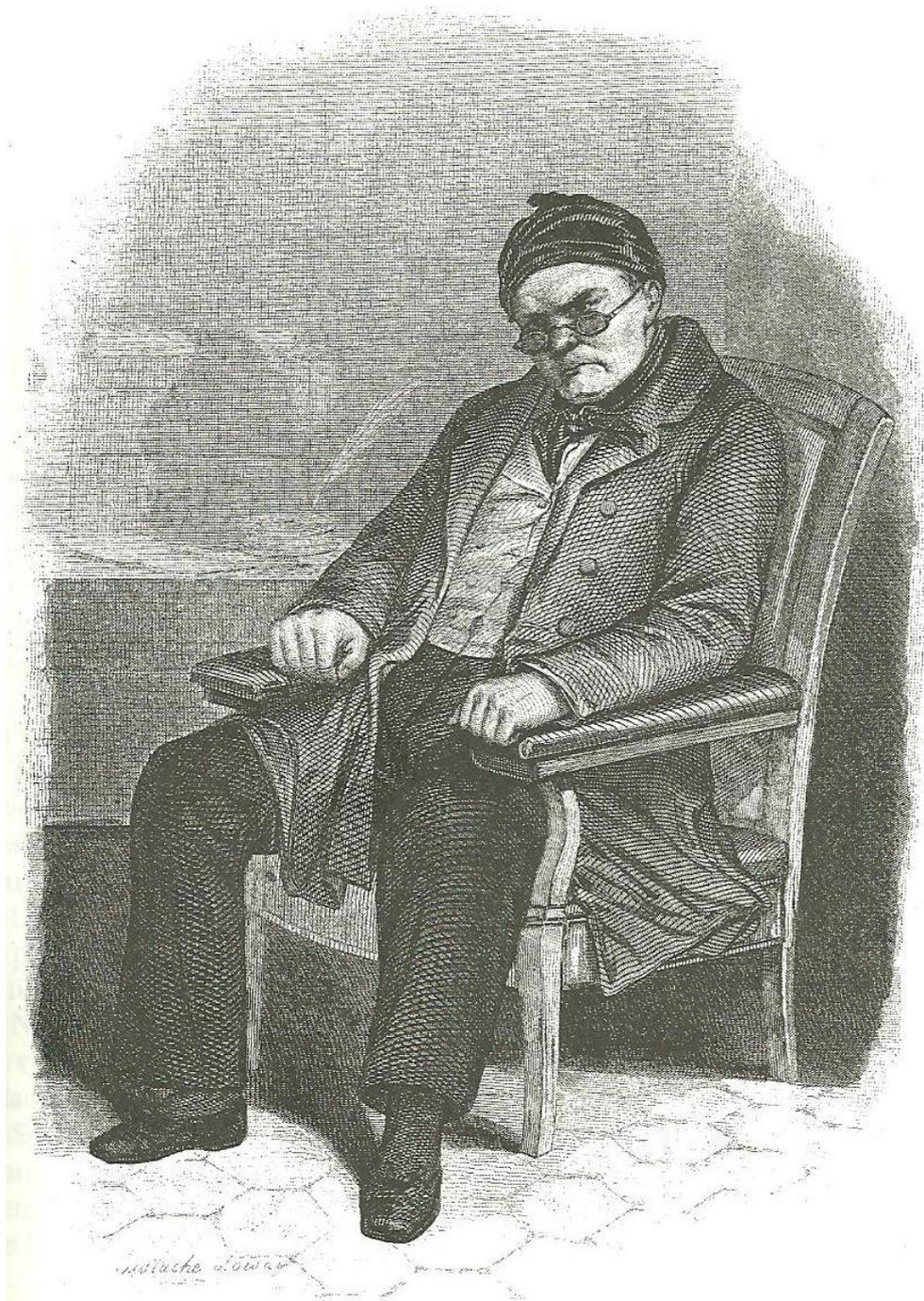
Le livre et son auteur tombèrent donc rapidement dans l'oubli<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> *Ibidem*, XXVII, p. 160.

<sup>36</sup> Une vision synthétique du problème dans Bechtel (Guy), *La sorcière et l'Occident*, Paris, Pocket, p. 808 et s.

<sup>37</sup> Édition de 1623, XXXIV, p. 219.

<sup>38</sup> Si l'on excepte les ouvrages déjà signalés, la *Mélancolie érotique* n'a suscité que peu d'études récentes. Signalons : Letourneau (D<sup>r</sup>), « De la maladie d'amour ou mélancolie érotique », *L'Union médicale*, n°79, 2 juillet 1863, p. 1-10 ; David-Peyre (Yvonne), « La mélancolie érotique selon Jacques Ferrand l'Agenais ou les tracasseries d'un tribunal ecclésiastique », *Actes du 97<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes*, Nantes, 1972, p. 501-572 ; Beecher (David A.), « Erotic Love and the Inquisition : Jacques Ferrand and the Tribunal of Toulouse, 1620 », *Sixteenth Century Journal*, XX, n°1, 1989, p. 41-53 ; Lambotte (Marie-Claude), « Jacques Ferrand. De la maladie d'amour ou mélancolie érotique », *L'Évolution psychiatrique*, 59, 4, 1994, p. 599-623.



**Le notaire Jacques Ferrand**  
(d'après l'édition illustrée de Charles Gosselin des *Mystères de Paris*, 1843-1844)

## LIEUX DE MEMOIRE

### **Une curieuse postérité de Jacques Ferrand : *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue (1843-1844)**

Si ni Jacques Ferrand ni sa *Mélancolie érotique* publiée en 1610 et 1623 n'ont eu de véritable postérité, l'œuvre du médecin de Castelnaudary est sorti, temporairement de l'oubli au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en rencontrant une certaine faveur parmi les « aliénistes » qui révolutionnèrent et humanisèrent le traitement de la folie. Le Toulousain Esquirol, par exemple, la cite dans les notices du *Dictionnaire des sciences médicales* consacrées à l'« érotomanie » et à la « mélancolie ».

Mais c'est un feuilletoniste à succès, Eugène Sue qui, en nommant un des personnages centraux des *Mystères de Paris* Jacques Ferrand, non seulement a familiarisé ce nom auprès du grand public de la Monarchie de Juillet mais encore a remis à l'honneur ses idées sur les ravages d'une passion amoureuse incontrôlée sur la santé.

Curieux hommage en vérité !

Il y a tout lieu en effet de penser que Sue – qui avait reçu une solide formation médicale – a connu les théories de l'Agenais. Ses références sont encore empreintes des conceptions humorales anciennes et de l'action néfaste de la corruption de la mélancolie sur l'organisme et le psychisme. Comme Ferrand, Sue distingue l'innocuité d'une affection amoureuse modérée et le caractère pathologique d'une érotomanie incontrôlable par la raison. Ils se situent tous deux hors du contexte chrétien d'une condamnation sans appel de la luxure, mais plutôt tendent à faire entrer celle-ci dans les cadres d'une définition nosologique. S'ils la déplorent, c'est non parce qu'elle contrevient à un quelconque commandement divin, mais parce qu'elle nuit à la santé et – c'est très net chez Sue, qui vit à une époque où hygiène mentale et morale sociale sont étroitement associées – a des effets dommageables pour la vie en société. Et lorsque le romancier brosse la description clinique des traits de caractère qui constituent un terrain favorable, des facteurs qui permettent au mal de se déclarer et de se développer, des symptômes qui accompagnent les crises, comme des graves conséquences qui peuvent en résulter, les ressemblances avec le traité de Ferrand sont si nombreuses qu'il serait plus que hasardeux de postuler une simple coïncidence.

Pour autant, le Jacques Ferrand que nous présentent *Les Mystères de Paris* n'a rien à voir avec l'original. Le personnage de ce roman-fleuve, populiste et romantique, est un « méchant » de la pire espèce. Notaire sans scrupules, il gruge les malheureux qui tombent entre ses griffes et, poussé par l'avarice et l'attrait de l'or, il n'hésite pas faire éliminer ceux qui se mettent en travers de sa route. Mais Ferrand est aussi dévoré par une passion secrète :

Fourbe et patient comme un faussaire, cruel et déterminé comme un meurtrier, il était sobre et régulier comme Harpagon.

Une seule passion, ou plutôt un seul appétit, mais honteux, mais ignoble, mais presque féroce dans son animalité, l'exaltait souvent jusqu'à la frénésie.

C'était la luxure.

La luxure de la bête, la luxure du loup ou du tigre.

Lorsque ce ferment âcre et impur fouettait le sang de cet homme robuste, des chaleurs dévorantes lui montaient à la face, l'effervescence charnelle obstruait son intelligence ; alors, oubliant quelquefois sa prudence rusée, il devenait, nous l'avons dit, tigre ou loup<sup>39</sup>.

<sup>39</sup> *Les Mystères de Paris*, IV<sup>e</sup> partie, chapitre XIII, « Jacques Ferrand ».

*Les Mystères de Paris* sont un roman à thèse. Eugène Sue, influencé par les progrès du socialisme dans les milieux ouvriers de la capitale, ne pouvait permettre à un tel monstre d'échapper à un terrible châtement. Aussi, après bien des turpitudes, l'avare se voit-il contraint de distribuer sa fortune pour dédommager ceux qu'il avait ruinés et même de créer des institutions philanthropiques, à l'image de celles que prônaient les penseurs utopiques du temps. Pire, lui qui avait forcé et déshonoré plusieurs malheureuses filles se voit, à son tour, ensorcelé par Cecily, une belle « créole », courtisane prête à tout pour perdre le fourbe. De bourreau, il devient victime, dans une inexorable déchéance mentale et physique.

Aucun sentiment de défiance n'étant venu balancer dans l'esprit de Jacques Ferrand l'impression subite, irrésistible qu'il avait ressentie à la vue de Cecily, il saisit avec ardeur l'occasion d'attirer dans sa demeure solitaire la prétendue nièce de Mme Pipelet.

Le caractère, les habitudes et les antécédents de Jacques Ferrand connus et posés, la beauté provocante de la créole acceptés [...] feront comprendre, nous l'espérons, la passion subite, effrénée du notaire pour cette séduisante et dangereuse créature.

Et puis, il faut le dire... Si elles n'inspirent qu'éloignement, que répugnance aux hommes doués de sentiments tendres et élevés, de goûts délicats et épurés, les femmes de l'espèce de Cecily exercent une action soudaine, une omnipotence magique sur les hommes de sensualité brutale tels que Jacques Ferrand.

Du premier regard ils deviennent ces femmes, ils les convoitent ; une puissance fatale les attire auprès d'elles, et bientôt des affinités mystérieuses, des sympathies magnétiques sans doute, les enchaînent invinciblement aux pieds de leur monstrueux idéal ; car elles seules peuvent apaiser les feux impurs qu'elles allument.

Une fatalité juste, vengeresse, rapprochait donc la créole du notaire. Une expiation terrible commençait pour lui.

Une luxure féroce l'avait poussé à commettre des attentats odieux, à poursuivre avec un impitoyable acharnement une famille indigente et honnête, à y porter la misère, la folie, la mort...

La luxure devait être le formidable châtement de ce grand coupable.

Car l'on dirait que par une fatale équité, certaines passions faussées, dénaturées, portent en elle leur punition...

Un noble amour, lors même qu'il n'est pas heureux, peut trouver quelques consolations dans les douceurs de l'amitié, dans l'estime qu'une femme digne d'être adorée offre toujours à défaut d'un sentiment plus tendre. Si cette compensation ne calme pas les chagrins de l'amant malheureux, si son désespoir est incurable, il peut au moins avouer et presque s'enorgueillir de cet amour désespéré.

Mais quelles compensations offrir à ces ardeurs sauvages que le seul attrait matériel exalte jusqu'à la frénésie ?

Et disons encore que cet attrait matériel est aussi impérieux pour les organisations grossières que l'attrait moral pour les âmes d'élite...

Non, les sérieuses passions du cœur ne sont pas les seules subites, aveugles, exclusives, les seules qui, concentrant toutes les facultés sur la personne choisie, rendent impossible toute autre affection, et décident d'une destinée tout entière.

La passion physique peut atteindre, comme chez Jacques Ferrand, à une incroyable intensité ; alors tous les phénomènes qui dans l'ordre moral caractérisent l'amour irrésistible, unique, absolu, se reproduisent dans l'ordre matériel<sup>40</sup>.

Sans ne rien obtenir de la créole, Ferrand est subjugué par elle, avant d'être abandonné avec mépris. La fin du notaire est proche. Sa santé se détériore rapidement :

Depuis la fuite de Cecily, le notaire était devenu presque méconnaissable.

Quoique son visage fût d'une maigreur effrayante, d'une lividité cadavéreuse, une rougeur fébrile colorait ses pommettes saillantes ; un tremblement nerveux, interrompu ça et là par

<sup>40</sup> *Ibidem*, VIII<sup>e</sup> partie, chapitre XIII, « Luxurieux point ne seras... ».

quelques soubresauts convulsifs, l'agitait presque continuellement ; ses mains décharnées étaient sales et brûlantes ; ses larges lunettes vertes cachaient ses yeux injectés de sang, qui brillaient du sombre feu d'une fièvre dévorante ; en un mot, ce masque sinistre trahissait les ravages d'une consommation sourde et incessante<sup>41</sup>.

Rongé par la passion, Jacques Ferrand sombre dans une léthargie entrecoupée de phases délirantes. À son chevet, un praticien empirique : Polidori, personnage trouble, complice du notaire dans ses forfaits. Le médecin devenu écrivain qu'était Eugène Sue, trouve ainsi, dans cet aventurier, un double pour l'aider à détailler les affres de l'agonie de Ferrand. Au dehors, une furieuse tempête ajoute à cette scène nocturne et fatale une touche apocalyptique, bien dans la veine romantique.

Étendu sur le lit de sa chambre à coucher faiblement éclairée par une lampe, Jacques Ferrand est vêtu d'un pantalon et d'un gilet noir ; une des manches de sa chemise est relevée, tachée de sang ; une ligature de drap rouge, que l'on aperçoit à son bras nerveux, annonce qu'il vient d'être saigné par Polidori.

Celui-ci, debout auprès du lit, s'appuie d'une main au chevet, et semble contempler les traits de son complice avec inquiétude.

Rien de plus hideusement effrayant que la figure de Jacques Ferrand, alors plongé dans cette torpeur somnolente qui succède ordinairement aux crises violentes.

D'une pâleur violacée qui se détache des ombres de l'alcôve, son visage, inondé d'une sueur froide, a atteint le dernier degré de marasme ; ses paupières fermées sont tellement gonflées, injectées de sang, qu'elles apparaissent comme deux lobes rougeâtres au milieu de cette face d'une lividité cadavéreuse.

- Encore un accès aussi violent que celui de tout à l'heure... et il est mort... dit Polidori à voix basse. Arétée l'a dit, la plupart de ceux qui sont atteints de cette étrange et effroyable maladie périssent toujours le septième jour... et il y a aujourd'hui six jours que l'infamale créole a allumé le feu inextinguible qui dévore cet homme...

- Tout à l'heure, reprit-il en s'arrêtant, pendant la crise qui a failli emporter Jacques, je me croyais sous l'obsession d'un rêve en l'entendant décrire une à une, et d'une voix haletante, les monstrueuses hallucinations qui traversaient son cerveau... Terrible... Terrible maladie !... Tour à tour elle soumet chaque organe à des phénomènes qui déconcertent la science... épouvantent la nature... Ainsi tout à l'heure l'ouïe de Jacques était d'une sensibilité si incroyablement douloureuse, que quoique je lui parlasse aussi bas que possible, mes paroles brisaient à ce point son tympan, qu'il lui semblait, disait-il, que son crâne était une cloche, et qu'un énorme battant d'airain mis en branle au moindre son lui martelait la tête d'une tempe à l'autre avec un fracas étourdissant et des élancements atroces. [...]

- Maintenant, dit-il en se penchant vers lui, ses paupières s'injectent... On dirait que son sang calciné y afflue et s'y concentre. L'organe de la vue va, comme tout à l'heure celui de l'ouïe, offrir sans doute quelque phénomène extraordinaire... Quelles souffrances !... comme elles durent !... Comme elles sont variées !... Oh ! ajouta-t-il avec un rire amer, quand la nature se mêle d'être cruelle... et de jouer le rôle de tourmenteur, elle défie les plus féroces combinaisons des hommes. Ainsi, dans cette maladie causée par une frénésie érotique, elle soumet chaque sens à des tortures inouïes, surhumaines... elle développe la sensibilité de chaque organe jusqu'à l'idéal, pour que l'atrocité de chaque douleur soit idéale aussi.

Après avoir contemplé pendant quelques moments les traits de son complice, il tressaillit de dégoût, se recula et dit :

- Ah ! ce masque affreux... Ces frémissements rapides qui le parcourent et le rient parfois et le rendent effrayant... [...]

À ce moment, la tempête était dans toute sa fureur ; une cheminée presque croulante de vétusté, renversée par la violence du vent, tomba sur le toit et dans la cour avec le fracas retentissant de la foudre.

Jacques Ferrand, brusquement arraché à sa torpeur somnolente fit un mouvement sur son lit. Polidori se sentit de plus en plus sous l'obsession de la vague terreur qui le dominait.

<sup>41</sup> *Ibidem*, VIII<sup>e</sup> partie, Chapitre XIII, « Puniton ».

- C'est une sottise de croire aux pressentiments, dit-il d'une voix troublée, mais cette nuit me semble devoir être sinistre...

Un sourd gémissement du notaire attira l'attention de Polidori.

Il sort de sa torpeur, se dit-il en se rapprochant lentement du lit ; peut-être va-t-il tomber dans une nouvelle crise.

- Polidori ! murmura Jacques Ferrand, toujours étendu sur son lit et tenant ses yeux fermés, Polidori, quel est ce bruit ?

- Une cheminée qui s'écroule... répondit Polidori à voix basse, craignant de frapper trop vivement l'ouïe de son complice ; un affreux ouragan ébranle la maison jusque dans ses fondements... la nuit est horrible... horrible !

Le notaire ne l'entendit pas, et reprit en tournant à demi la tête :

- Polidori, tu n'es donc pas là ?

- Si... si... je suis là, dit Polidori d'une voix plus haute, mais je t'ai répondu doucement, de peur de te causer, comme tout à l'heure, de nouvelles douleurs, en parlant haut

- Non... maintenant ta voix arrive à mon oreille sans me faire éprouver ces affreuses douleurs de tantôt... car il me semblait au moindre bruit que la foudre éclatait dans mon crâne... et pourtant, au milieu de ce fracas, de ces souffrances sans nom, je distinguais la voix passionnée de Cecily qui m'appelait...

- Toujours cette femme infernale... toujours ! Mais chasse donc ces pensées... elles te tueront !

- Ces pensées sont ma vie ! comme ma vie, elles résistent à mes tortures.

- Mais insensé que tu es, ce sont ces pensées seules qui causent tes tortures, te dis-je ! Ta maladie n'est autre chose que ta frénésie sensuelle arrivée à sa dernière exaspération... encore une fois, chasse de ton cerveau ces images mortellement lascives ou tu périras<sup>42</sup>...

Le pronostic du médecin n'allait pas tarder à se réaliser. Après plusieurs crises de délire, à chaque fois plus violentes, et qui, chaque fois, ramènent le malade à ses fantasmes érotiques en lui remémorant Cecily, il imagine la créole l'entraînant en enfer, au milieu de ses autres malheureuses conquêtes :

- L'enfer avec nous... Viens !... viens !... [...]

- Oui, s'écria Jacques Ferrand en se soulevant sur ses genoux et en étendant ses bras pour saisir ces fantômes.

Ce dernier élan convulsif fut suivi d'une commotion mortelle.

Il retomba aussitôt en arrière, roide et inanimé ; ses yeux semblaient sortir de leurs orbites ; d'atroces convulsions imprimaient à ses traits des contorsions surnaturelles, pareilles à celles que la pile voltaïque arrache au visage des cadavres ; une écume sanglante inondait ses lèvres ; sa voix était sifflante, strangulée, comme celle d'un hydrophobe, car, dans son dernier paroxysme, cette maladie épouvantable... épouvantable punition de la luxure, offre les mêmes symptômes que la rage.

La vie du monstre s'éteignit au milieu d'une dernière et horrible vision, car il balbutia ces mots :

- Nuit noire !... noire... spectre... squelette d'airain rougi au feu... m'enlacent... leurs doigts brûlants... ma chair fume... ma moelle se calcine... spectre acharné... non !... non... Cecily !... le feu... Cecily !...

Tels furent les derniers mots de Jacques Ferrand<sup>43</sup>...

D. F.

<sup>42</sup> *Ibidem*, IX<sup>e</sup> partie, chapitre IV, « Furens amoris ».

<sup>43</sup> *Ibidem*, IX<sup>e</sup> partie, chapitre V, « Les visions ».